

Ville de LAMBALLE-ARMOR

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le douze février, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de Lamballe-Armor.

Date de l'envoi de la convocation : 5 février 2024.

PRESENTS :

ARTHEMISE Fabienne, BENOIT Jean-François, BERNU Sylvain, BOUZID Nathalie, BREXEL Pierrick, BRIENS Pierrick, BURLLOT David, CAURET Camille, de SALLIER DUPIN Stéphane, FORTIN Céline, GAUVRIT Thierry, GOASTER Samy, GOUEZIN Alain, GRIMAUULT David, HERCOUET Philippe, JEGU Josianne, LAVENU DE NAVERAN Hélène, LE BOUCHER Colette, LE BOULANGER René, LE GUEN Nadège, LE MOIGNE Christine, LINTANF Goulven, M'BAREK Sébastien, MEGRET Yves, MERIAN Caroline, RICHEUX Laëtitia, URVOY Laurence, VITEL Fabien.

ABSENTS :

- GILLARD Nadine donne pouvoir à LE MOIGNE Christine,
- GUYMARD Jean-Luc donne pouvoir à MERIAN Caroline,
- LEVY-ROBERT Christelle donne pouvoir à BRIENS Pierrick,
- L'HEVEDER Jérôme donne pouvoir à GAUVRIT Thierry,
- MAIGNAN Brigitte donne pouvoir à HERCOUËT Philippe,
- PECHA Virginie donne pouvoir à JEGU Josianne,
- ROYER Thierry donne pouvoir à BREXEL Pierrick,

SECRETAIRE DE SEANCE : BOUZID Nathalie

Délibération n°2024-003

Membres en exercice : 35 – Présents : 28 - Absents : 7 – Pouvoirs : 7

FINANCES DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (DOB) 2024

L'article L. 2312-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit que, dans les communes de plus de 3 500 habitants, un débat a lieu en Conseil municipal sur les orientations budgétaires. Ce débat doit avoir lieu dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget et dans les conditions prévues par le règlement intérieur. Ce débat doit permettre d'aborder les engagements pluriannuels de la collectivité, la structure et la gestion de la dette, ainsi que la structure et les évolutions des effectifs.

Conformément à la réglementation, le rapport d'orientation budgétaire est transmis aux Conseillers afin de leur permettre de disposer de tous les éléments nécessaires à la tenue du débat d'orientation budgétaire.

Considérant la Commission Finances, réunie le 29 janvier 2024, qui a pris acte de ce rapport,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil municipal PREND ACTE, par un vote, de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2024, à l'appui du rapport d'orientation budgétaire, ci-après.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le

19 FEV. 2024

Philippe HERCOUET

Maire de Lamballe-Armor

Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le

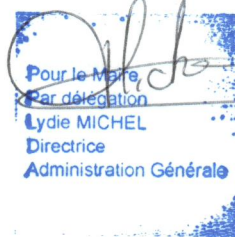
19 FEV. 2024

De la publication le

19 FEV. 2024



Handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. Hercouet'.



DOB 2024

Débat d'orientations budgétaires 2024

Conseil municipal du 12 février 2024



Lamballe-Armor
en Penthièvre

1. OBJET DU DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES



Lamballe-Armor
en Penthievre

OBJET DU DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Sur la base d'un rapport d'orientations budgétaires, un débat est organisé afin d'échanger sur les éléments suivants :

- ✓ Les engagements pluriannuels envisagés,
- ✓ La structure et la gestion de la dette,
- ✓ La structure et l'évolution des dépenses et des recettes,
- ✓ La structure et l'évolution des effectifs, de la masse salariale, des avantages en nature

Ce débat doit avoir lieu dans les 2 mois précédant le vote du budget primitif.

2. PRÉSENTATION DE LA COMMUNE NOUVELLE DE LAMBALLE-ARMOR



Lamballe-Armor
en Penthievre

PORTRAIT DE LA COMMUNE NOUVELLE DE LAMBALLE-ARMOR

1er Janvier 1973

Fusion des communes de Lamballe, Maroué, Saint-Aaron, La Poterie et Trégomar
Création de la commune de Lamballe



1er Janvier 2019

Fusion des communes de Lamballe, Morieux et Planguenoual
Création de la commune-nouvelle de Lamballe-Armor



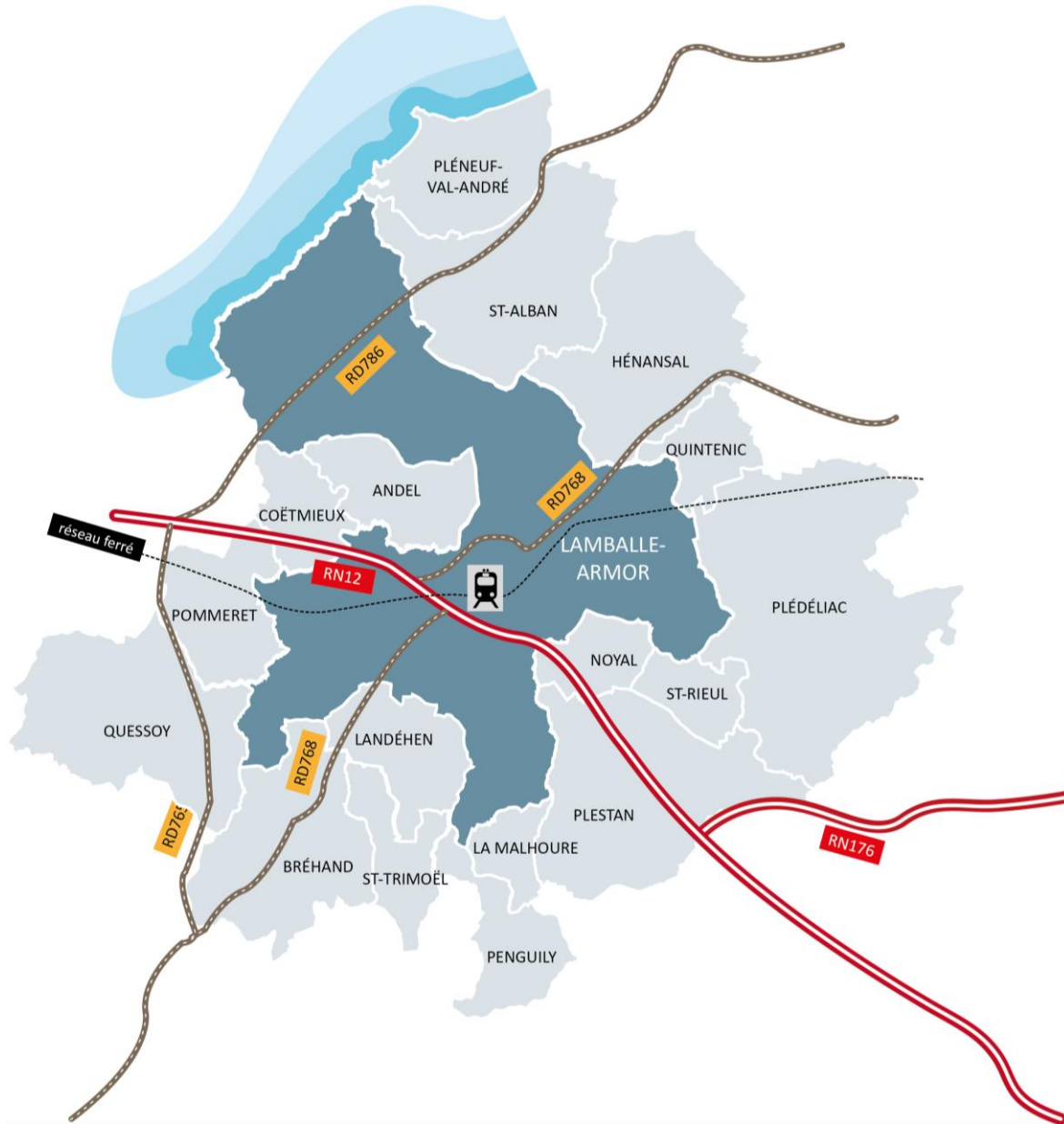
1er Janvier 2016

Fusion des communes de Lamballe et Meslin
Création de la commune nouvelle de Lamballe



- ✓ Le territoire de Lamballe-Armor a évolué à trois reprises depuis 1973

PORTRAIT DE LA COMMUNE NOUVELLE DE LAMBALLE-ARMOR



- ✓ 16 767 habitants (3^{ème} commune du Département)
- ✓ 130 km² (2^{ème} commune du Département)
- ✓ 25 % des habitants de Lamballe Terre & Mer
- ✓ Près de la moitié des emplois de Lamballe Terre & Mer

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES LOCAUX DE LA COMMUNE NOUVELLE



Le centre communal
d'action sociale



Lamballe-Armor
en Penthièvre



3. RAPPEL DES PRINCIPAUX POINTS DU PROJET MUNICIPAL



Lamballe-Armor
en Penthievre

LE PROJET MUNICIPAL

- ✓ Favoriser l'épanouissement des habitants
- ✓ Encourager la démocratie locale en proximité avec les habitants
- ✓ Préserver la qualité de vie et l'environnement naturel des habitants
- ✓ Développer les solidarités et réduire les inégalités entre les habitants



4. LE CONTEXTE NATIONAL ET LA LOI DE FINANCES POUR 2024

Dépenses de l'Etat : 517 Mds€

- Des dépenses globalement en baisse pour la 1^{ère} fois depuis 10 ans
 - Mais après de fortes hausses les années précédentes liées à la crise sanitaire et à la situation économique
 - Exemple : fin progressive du bouclier tarifaire, recherche d'1 Md€ d'économie avec une revue des dépenses publiques
- Des dépenses en hausse pour certains secteurs :
 - 8 000 nouveaux fonctionnaires
 - 40 Mds€ pour la transition écologique
- Charge de la dette : + 52 Mds € liés à la hausse des taux
- Des pistes d'économie en cours d'examen

Recettes de l'Etat : 372 Mds€

- Prévission de croissance de + 1,4 %
- CVAE payée par les entreprises : la suppression restante est étalée sur 3 années
- Des taxes nouvelles sur les billets d'avions et les autoroutes
- Emprunt : 285 Mds €

Déficit prévisionnel : 145 Mds€

LFI 2024

Loi de finances
initiale pour 2024

LE CONTEXTE NATIONAL ET LA LOI DE FINANCES POUR 2024

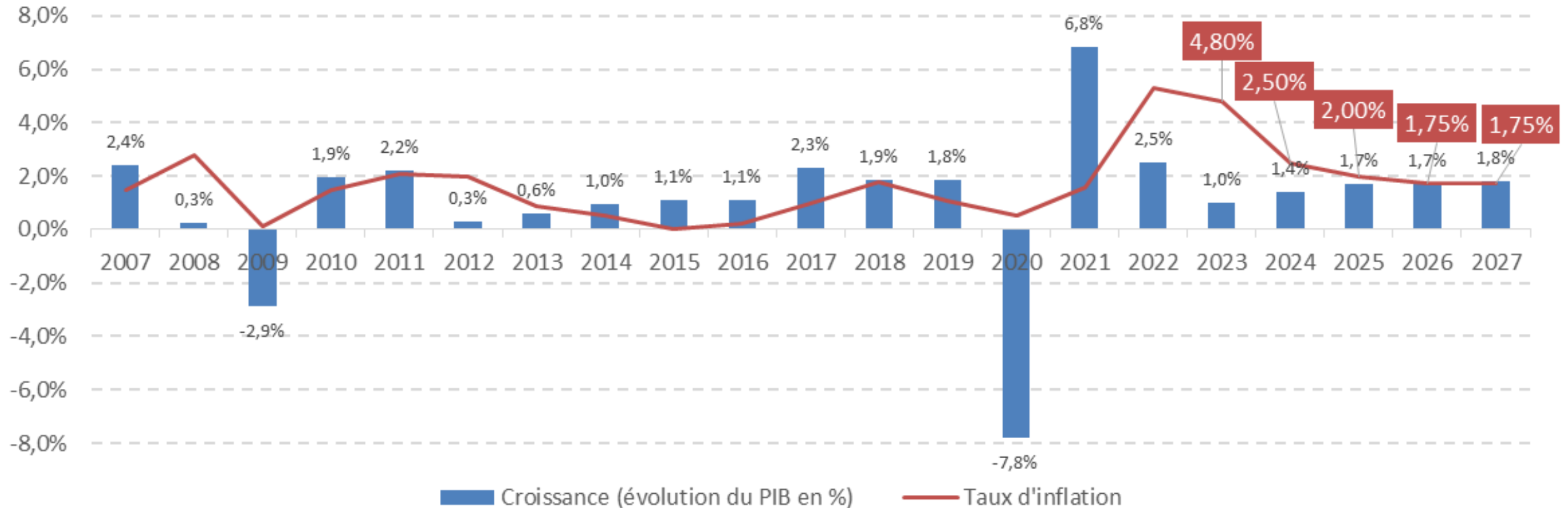
- Depuis la révision constitutionnelle de 2008, l'Etat est tenu de présenter des orientations pluriannuelles sur 4 à 5 ans
- La précédente loi de programmation n'avait pas été adoptée par le Parlement en 2022, et n'avait également pas pu être adressée à la commission européenne
- Une nouvelle loi de programmation a été présentée en septembre 2023 au parlement
- La loi de programmation fixe notamment :
 - Des hypothèses pluriannuelles de croissance et d'inflation
 - Une trajectoire de réduction du déficit public et de la dette publique
 - Un objectif de limitation des dépenses de fonctionnement pour l'Etat, la sécurité sociale et les collectivités locales
- Cette nouvelle loi de programmation a été adoptée après recours à l'article 49-3 de la constitution

PLPFP 2023-2027

Projet de loi de
programmation
des finances
publiques 2023-
2027

LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES

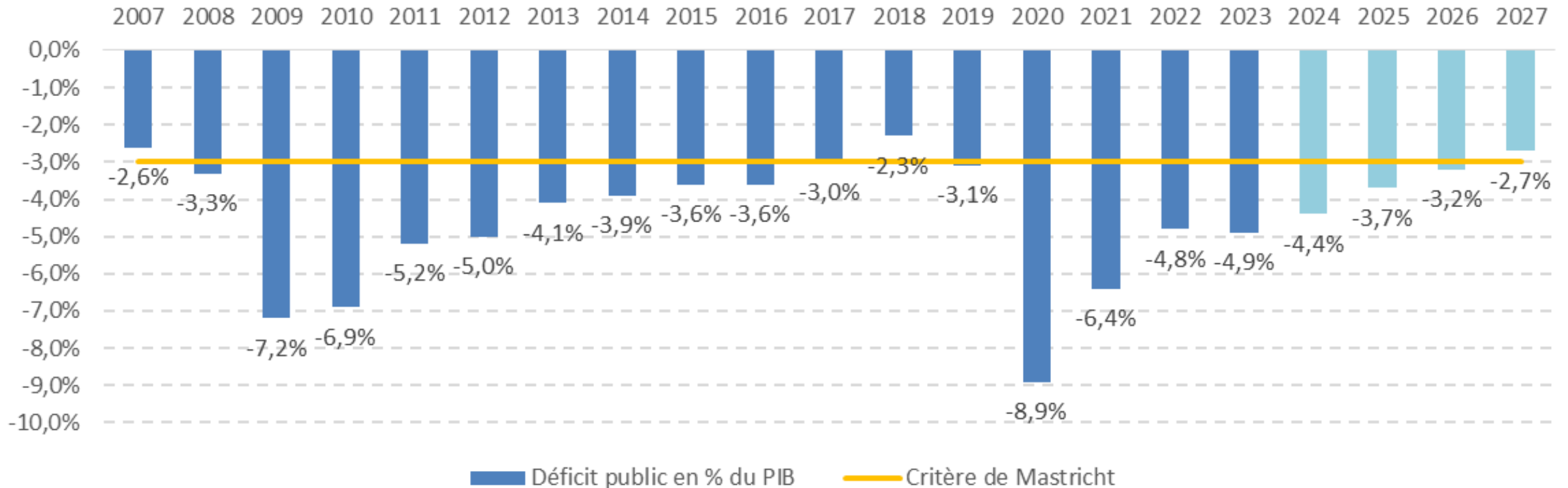
Croissance économique et inflation



- Une hypothèse de croissance entre 1,4 % et 1,8 % sur la période 2027-2028
- Une inflation qui devrait diminuer progressivement

LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES

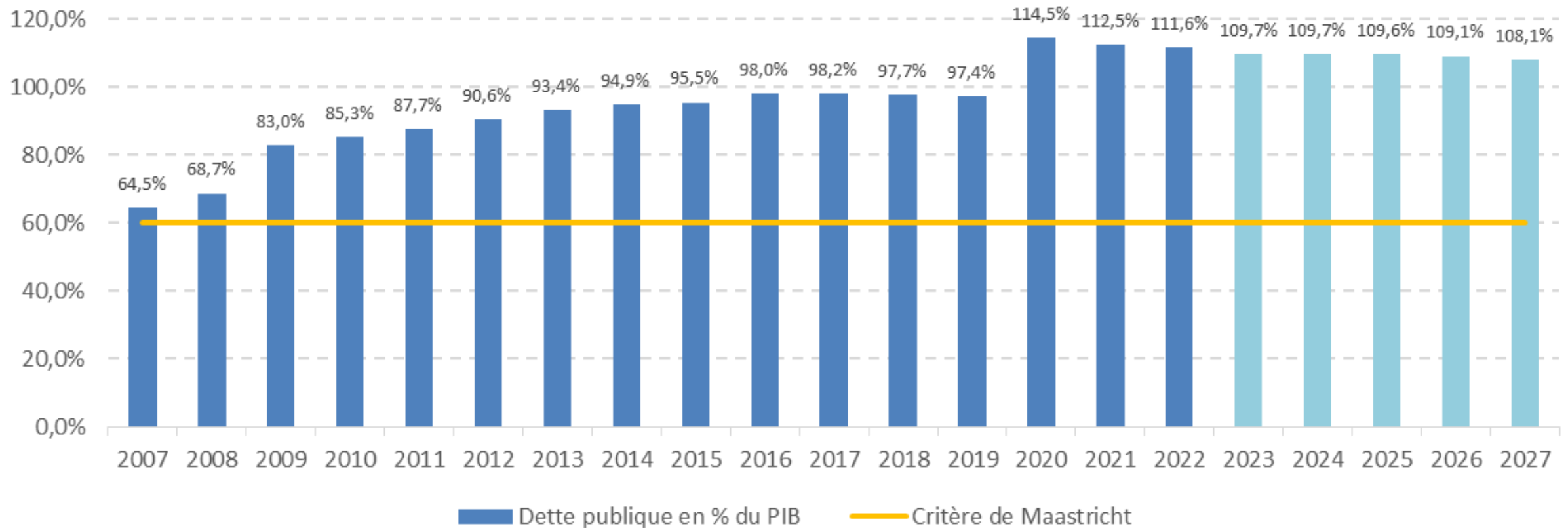
Déficit public au sens de Maastricht



- Une trajectoire de réduction progressive du déficit public avec un retour sous les 3 % en 2027
- Les collectivités locales et la sécurité sociale sont concernées par cet objectif

LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES

Dettes publiques au sens de Maastricht



- La dette publique diminuera sur la période 2024-2027
- Mais restera durablement au dessus des 100 % du PIB et a fortiori des 60 % de PIB au sens de Maastricht

- Pour atteindre ces objectifs, et pour faire participer les collectivités locales, la loi de programmation des finances publiques a prévu un objectif d'évolution des dépenses de fonctionnement pour les collectivités :

<i>Encadrement des dépenses des collectivités locales</i>	2024	2025	2026	2027
Inflation prévisionnelle	+2,5%	+2,0%	+1,75%	+1,75%
Cible d'évolution des dépenses publiques locales par rapport à l'inflation	-0,5%	-0,5%	-0,5%	-0,5%
Objectif de progression des dépenses publiques locales	+2,0%	+1,5%	+1,25%	+1,25%

- Il s'agirait d'un objectif non contraignant, sans sanction
- Une présentation annuelle par les collectivités locales lors du DOB devrait avoir lieu pour présenter l'évolution de leurs dépenses de fonctionnement

- Le haut conseil des finances publiques est un organisme indépendant, composé d'experts qui rend un avis sur les lois de finances et les lois de programmations des finances publiques depuis 2013
- La prévision de croissance de 1,4 % est supérieure à celle du consensus des économistes (+ 0,8 %)
- La trajectoire de réduction du déficit public suppose la réalisation d'importantes économies structurelles, en plus de l'effet de la réforme des retraites et de l'assurance chômage
- La trajectoire présentée par le gouvernement apparaît peu ambitieuse au regard des engagements des Etat membres de l'Union Européenne. Le projet de loi de programmation ne prévoit pas de retour rapide vers l'objectif d'équilibre des finances publiques. Alors même que les hypothèses de croissance demeurent optimistes, l'inflexion modeste de la trajectoire de dette expose au risque d'une divergence accrue avec le reste de la zone euro.

LA LOI DE FINANCES POUR 2024 POUR LES COLLECTIVITÉS

PLPFP 2023-2027

Projet de loi de
programmation
des finances
publiques 2023-
2027

- Dotations de l'Etat pour les collectivités : une augmentation dirigée vers les dotations de péréquation (dotation de solidarité rurale et dotation de solidarité urbaine pour les communes)
- Amortisseur électricité : maintien du dispositif mais de manière moins favorable
- « Budget vert » : pour les communes de plus de 3 500 habitants, il faudra déterminer si les dépenses d'investissements sont positives ou négatives au regard des objectifs de transition écologique. Cela sera présenté au sein d'une annexe au compte administratif / compte financier unique 2024. Il y aura également une nouvelle annexe concernant la dette « verte » et dont les modalités seront précisées par décret.
- Enveloppe complémentaire pour les espaces France Services
- Dotation commune nouvelle : le gouvernement a retenu les appels de l'association des maires de France ainsi que du Sénat, et a introduit une nouvelle dotation compensant les pertes de dotation après les trois premières années de fusion. Ce serait la reconnaissance officielle de la spécificité de notre commune.



5. APÉRÇU DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023



Lamballe-Armor
en Penthievre

APERÇU DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

BUDGET PRINCIPAL

CA 2023 estimé

En K€

Dépenses

Recettes

Réalisations

17 191,4

20 316,3

Résultat de fonctionnement

3 124,8

En K€

Dépenses

Recettes

Réalisations

11 274,6

8 534,2

Résultat d'investissement

-2 740,4

Restes à réaliser

3 863,2

3 891,6

Résultat d'investissement cumulé

-2 712,0

Résultat global de clôture

412,8

- ✓ Ces chiffres sont susceptibles d'évoluer encore dans les jours à venir
- ✓ Un résultat de fonctionnement de 3,1 M€
- ✓ Un résultat d'investissement de - 2,7 M€ et de - 2,7 M€ également après la prise en compte des restes à réaliser
- ✓ Un résultat global de clôture de 413 K€ proche du résultat de 2022 (499 K€)

APERÇU DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

CA 2022

Epargne brute :	3,4 M€
Dépenses d'investissement :	6,6 M€
Encours de dette :	23,6 M€
Ratio dette /EB :	6,7 ans

CA 2023 au DOB 2023

Epargne brute :	3,2 M€
Dépenses d'investissement :	7,7 M€
Encours de dette :	22,4 M€
Ratio dette /EB :	7,1 ans

CA 2023 au 19 janvier 2024

Epargne brute :	3,6 M€
Dépenses d'investissement :	7,5 M€
Encours de dette :	23,6 M€
Ratio dette /EB :	6,5 ans

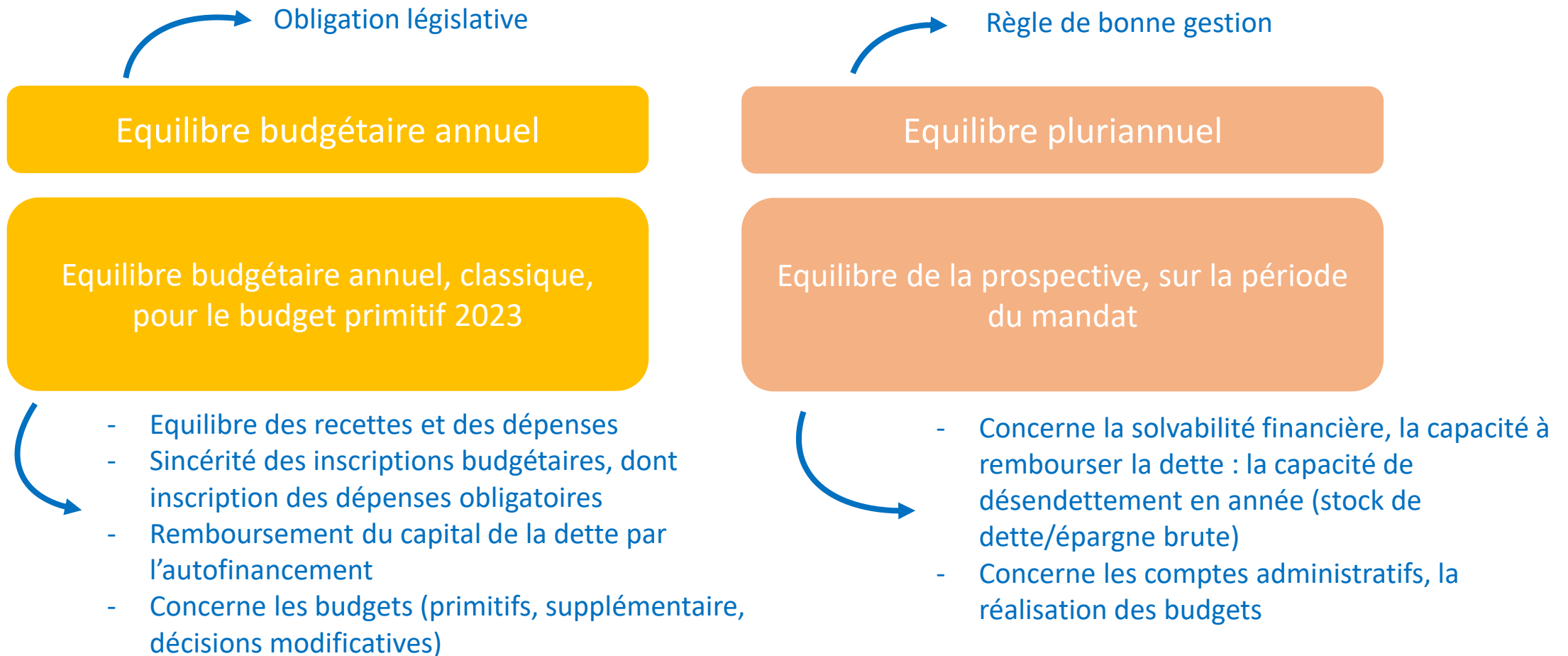
- ✓ Compte administratif 2023 : un délai de désendettement à hauteur de 6,5 années
- ✓ Simulation de la prospective lors du DOB 2023 : une dégradation de la santé financière avec un allongement du délai de désendettement à 7,1 années
- ✓ Compte administratif 2023 : la situation financière ne s'est pas dégradée mais légèrement améliorée
 - La capacité d'autofinancement 2023 est plus élevée de 424K€ par rapport à la simulation du DOB 2023
 - Les dépenses de fonctionnement sont inférieures de 418K€, dont 291 K€ au titre de la masse salariale
 - La baisse des DMTO a pu être compensée par la progression d'autres recettes de fonctionnement

6. LA PROSPECTIVE FINANCIÈRE



Lamballe-Armor
en Penthievre

PROSPECTIVE FINANCIÈRE : RAPPEL DE LA MÉTHODE

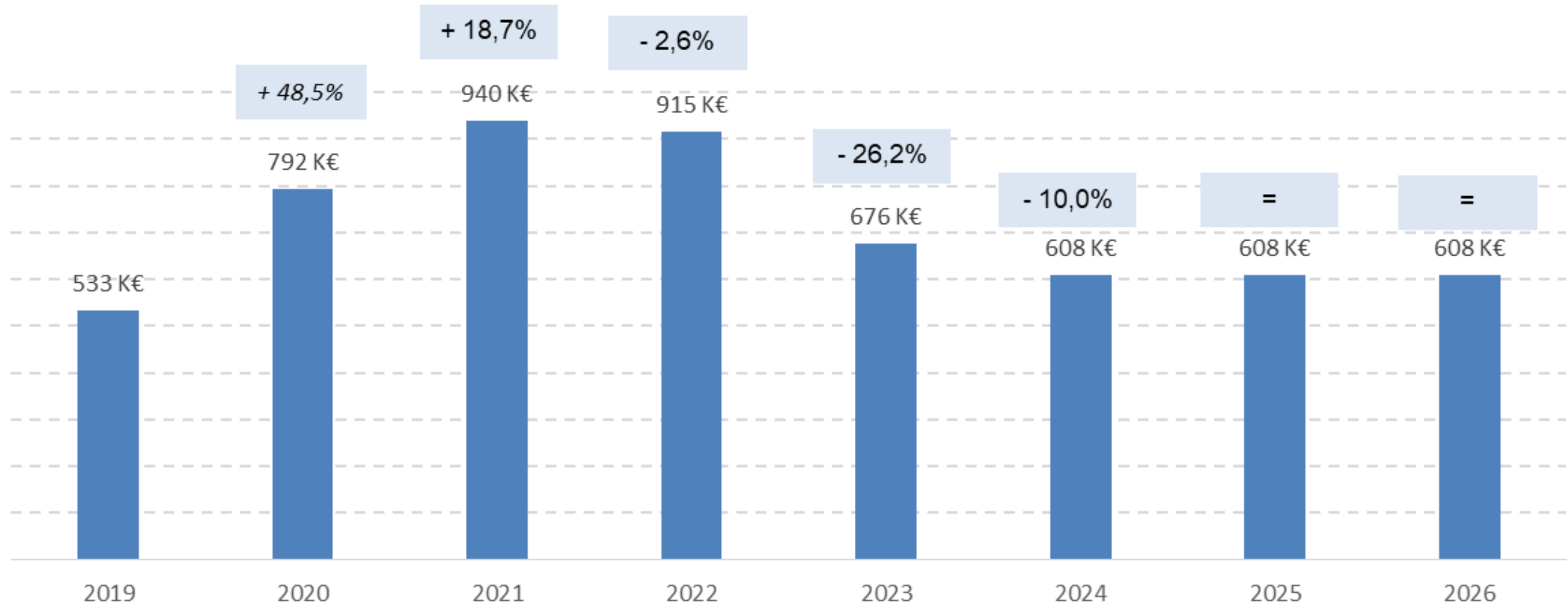


- ✓ L'analyse prospective a été réalisée pour le budget principal mais il a également été tenu compte des budgets annexes
- ✓ L'analyse financière prospective a été réalisée sur la période du mandat municipal, soit jusqu'en 2026

✓ Les hypothèses en recettes de fonctionnement

- Produits des services : prise en compte de l'augmentation des tarifs de + 4 % délibérée fin 2023
- Fiscalité :
 - Revalorisation nominale des bases fiscales : + 3,9 %
 - Progression physique des bases : entre + 1,5 % et les + 2,5 % pour la taxe foncière (selon les catégories de locaux), - 0,2 % pour le foncier non bâti. Pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et sur les logements vacants, diminution de 10 % liée à la particularité de la déclaration GMBI en 2023 (« gérer mes biens immobiliers », obligation pour les propriétaires de déclarer la situation de leurs biens
 - Stabilité des taux de fiscalité
 - Droits de mutation à titre onéreux : - 10 % en 2024, voir diapositive suivante
 - Autre fiscalité : stabilité ou légère progression cohérente avec les évolutions rétrospectives. Il s'agit de la taxe sur les pylônes électriques, taxe sur les déchets stockés, droits de place, taxe communale sur la consommation finale d'électricité, taxe sur les terrains devenus constructibles, IFER éolien.

Droits de mutation à titre onéreux



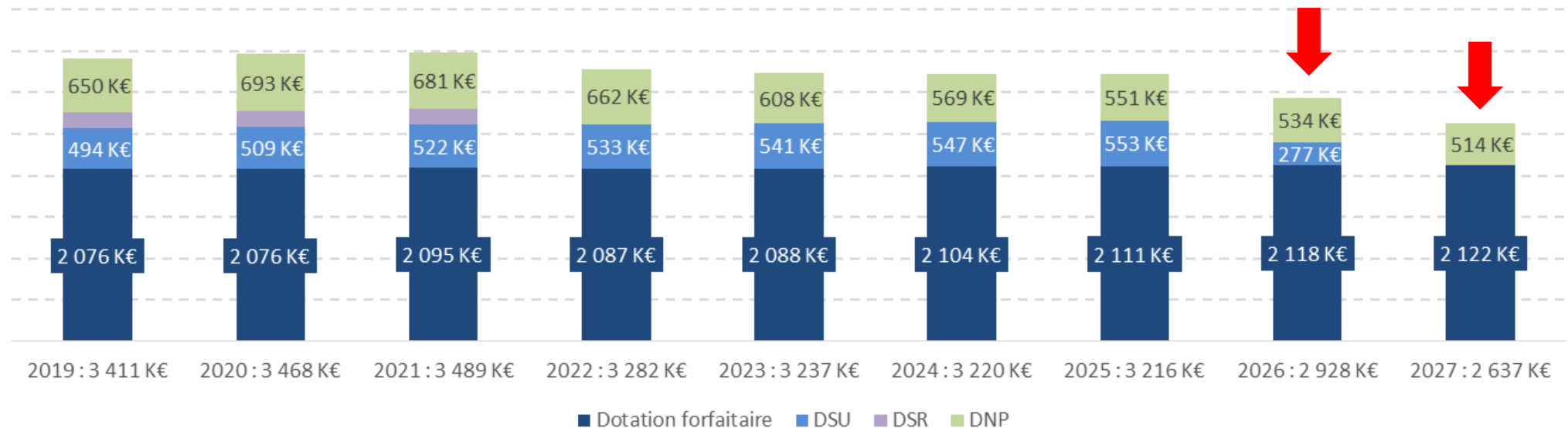
- ✓ Il est proposé une hypothèse de diminution de – 10 % en 2024, puis une stabilité du produit
- ✓ Cohérent avec l’hypothèse de – 9 % retenu par le Département
- ✓ Prudent au regard des ventes attendues sur ce territoire dynamique

LA PROSPECTIVE FINANCIÈRE

✓ Les hypothèses en recettes de fonctionnement

- Dotations et subventions : à législation constante une perte d'éligibilité à la DSU en 2026 (avec une dotation de garantie sur cette seule année 2026). Soit – 276 K€ en 2026 et – 276 K€ en 2027.
- La Loi de finances pour 2024 a institué une dotation de garantie qui viendrait compenser les pertes de DGF constatées suite à création d'une commune nouvelle. Lamballe-Armor devrait en bénéficier, cependant sans certitude concernant le montant, cet élément n'a pas été intégré dans la prospective.

Dotation globale de fonctionnement DGF

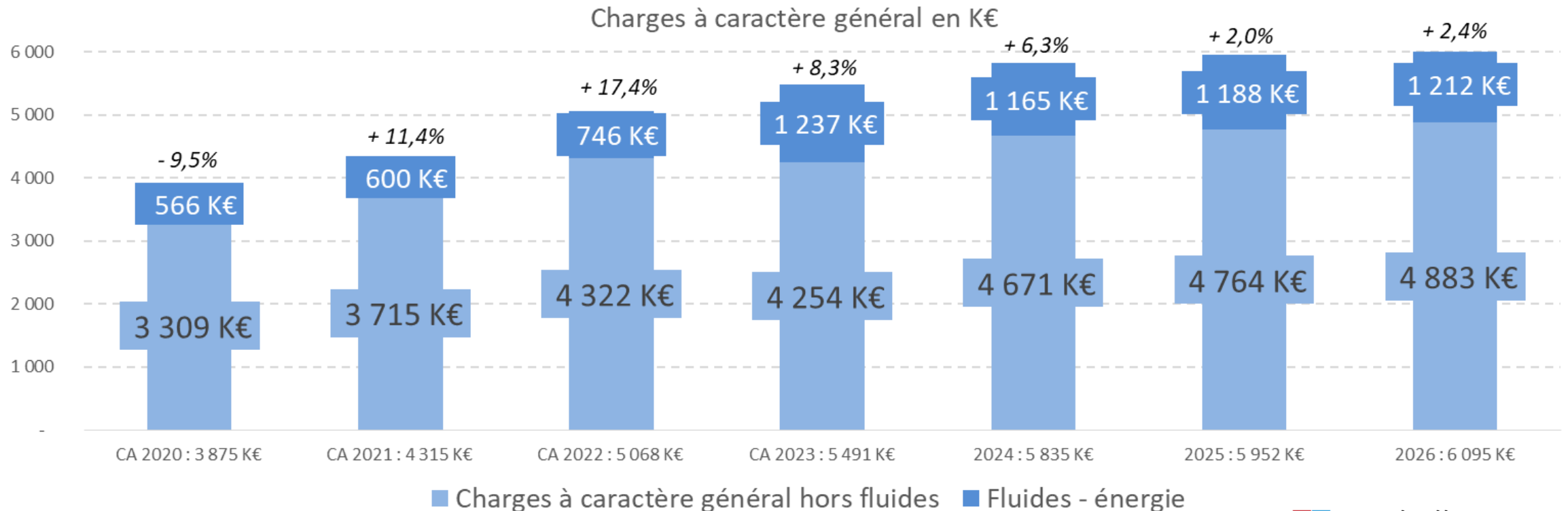


- Autres subventions : au regard des notifications reçues
- Autres recettes de fonctionnement : loyers, remboursements de frais de personnel, produits exceptionnels, en fonction des propositions des services et de la rétrospective.

LA PROSPECTIVE FINANCIÈRE

✓ Les hypothèses en dépenses de fonctionnement

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Charges à caractère général (011)	4 280 669	3 874 662	4 315 048	5 068 008	5 491 133	5 835 360	5 952 067	6 094 929
<i>Variation nominale</i>	915 270	-406 007	440 386	752 960	423 125	344 227	116 707	142 862
Evol. nominale	27,2%	-9,5%	11,4%	17,4%	8,3%	6,3%	2,0%	2,4%



LA PROSPECTIVE FINANCIÈRE

✓ Les hypothèses pour la masse salariale :

Pour 2024, il a été pris en compte :

- Les effets du glissement-vieillesse-technicité (GVT) : avancements d'échelons, grades, impact des mesures catégorielles et statutaires, hausses de cotisations
- Une estimation des postes validés en 2023 mais qui n'ont pas encore pu être pourvus

Sur la période 2025-2026 : une progression de + 2,8 % et + 1,9 %

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Charges de personnel (012)	6 332 K€	6 376 K€	6 502 K€	7 081 K€	7 875 K€	8 268 K€	8 575 K€	8 787 K€
<i>Variation nominale</i>		+ 44 K€	+ 126 K€	+ 580 K€	+ 793 K€	+ 393 K€	+ 307 K€	+ 212 K€
Evol. nominale		+ 0,7%	+ 2,0%	+ 8,9%	+ 11,2%	+ 5,0%	+ 3,7%	+ 2,5%
Facturation au sein des attributions de compensation	2 728 K€	2 728 K€	2 728 K€	2 728 K€	2 728 K€	2 728 K€	2 728 K€	2 728 K€
Masse salariale totale	9 061 K€	9 104 K€	9 230 K€	9 810 K€	10 603 K€	10 997 K€	11 303 K€	11 515 K€
<i>Variation nominale</i>		+ 44 K€	+ 126 K€	+ 580 K€	+ 793 K€	+ 393 K€	+ 307 K€	+ 212 K€
Evol. nominale		+ 0,5%	+ 1,4%	+ 6,3%	+ 8,1%	+ 3,7%	+ 2,8%	+ 1,9%

✓ Les hypothèses en dépenses de fonctionnement

- Reversements de fiscalité à Lamballe terre et mer dans le cadre du pacte financier et fiscal : 206 K€ toujours inscrit à ce stade
- Une stabilité des subventions versées aux associations et organismes extérieurs
- A ce jour, la perspective budgétaire du CCAS ne présente pas de besoin de subvention pour 2024.
- Si de nouvelles actions, en cohérence avec ses missions, nécessitaient un accompagnement financier, la Ville les soutiendrait.
- Taux d'intérêt : diminution progressive entre 2024 et 2026, entre 3,75 % et 2,5 %

LA PROSPECTIVE FINANCIÈRE : LE PPI

BUDGET PRINCIPAL LAMBALLE-ARMOR

DEPENSES en K€

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Total 2024-2028	
Inscriptions budgétaires nouvelles au PPI		7 284	6 324	8 799	6 059	3 879	32 345	
Reports des années précédentes		3 863	3 177	2 708	3 279	2 661	15 689	
Inscriptions budgétaires totales au PPI		11 147	9 501	11 507	9 338	6 540	48 033	
Estimation réalisations dépenses d'investissement	70%	6 588	7 803	6 651	8 055	6 537	4 578	33 623

✓ Une ambitieuse programmation pluriannuelle des investissements (PPI) :

- Des dépenses d'investissement estimées à 33,6 M€ sur la période 2024-2028 (taux de réalisation de 70 % appliquées aux prévisions budgétaires)
- Subventions d'investissement : prise en compte des subventions pour lesquelles un arrêté de notification a été reçu ou qui sont considérées comme probables au regard des projets
- Autres recettes d'investissement : simulation du FCTVA, des cessions d'immobilisations, et de la taxe d'aménagement

LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Libellé de l'opération	Programmation 2024-2028 (en K€)					
	Projet 2024	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028	Total
Sous-total SERVICES GENERAUX dépenses récurrentes	443	402	402	402	402	2 051
Sous-total SERVICES GENERAUX recettes récurrentes	8	8	8	8	8	38
POLICE MUNICIPALE	10	10				20
HOTEL DE VILLE	30					30
MAIRIE MESLIN	30	300	160			490
ETUDE STRATEGIE PATRIMONIALE	50					50
Sous-total SERVICES GENERAUX dépenses particulières	120	310	160	-	-	590
TOTAL SERVICES GENERAUX DÉPENSES	563	712	562	402	402	2 641
TOTAL SERVICES GENERAUX RECETTES	8	8	8	8	8	38
Sous-total EQUIPEMENTS SCOLAIRES dépenses récurrentes	188	240	240	240	240	1 148
GROUPE SCOLAIRE BEAULIEU	20					20
PRIMAIRE M.MEHEUT	20					20
GROUPE SCOLAIRE LA POTERIE	50	300	1 200	500		2 050
GROUPE SCOLAIRE BEAULIEU			473			473
Sous-total EQUIPEMENTS SCOLAIRES dépenses particulières	90	300	1 200	500	-	2 090
Sous-total EQUIPEMENTS SCOLAIRES recettes particulières	-	-	473	-	-	473
TOTAL EQUIPEMENTS SCOLAIRES DÉPENSES	278	540	1 440	740	240	3 238
TOTAL EQUIPEMENTS SCOLAIRES RECETTES	-	-	473	-	-	473

LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Libellé de l'opération	Programmation 2024-2028 (en K€)					
	Projet 2024	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028	Total
SALLE PIERRE LANOE - TRAVAUX DE RENOVATION	60	150	300	1 500	850	2 860
ESP. POLY ST AARON	10	10				20
SALLE PIERRE LANOE				400		400
Sous-total EQUIPEMENTS CULTURELS MUNICIPAUX dépenses particulières	70	160	300	1 500	850	2 880
Sous-total EQUIPEMENTS CULTURELS MUNICIPAUX recettes particulières	-	-	-	400	-	400
TOTAL EQUIPEMENTS CULTURELS MUNICIPAUX DÉPENSES	70	160	300	1 500	850	2 880
TOTAL EQUIPEMENTS CULTURELS MUNICIPAUX RECETTES	-	-	-	400	-	400
BIBLIOTHEQUE - REAMENAGEMENT INTERIEUR	100	100				200
BIBLIOTHEQUE	4					4
Sous-total BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE dépenses particulières	104	100	-	-	-	204
TOTAL BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DÉPENSES	104	100	-	-	-	204
TOTAL BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE RECETTES	-	-	-	-	-	-
Sous-total CENTRE CULTUREL dépenses récurrentes	20	20	20	20	20	100
Sous-total CENTRE CULTUREL dépenses particulières	-	-	-	-	-	-
Sous-total CENTRE CULTUREL recettes particulières	-	-	-	-	-	-
TOTAL CENTRE CULTUREL DÉPENSES	20	20	20	20	20	100
TOTAL CENTRE CULTUREL RECETTES	-	-	-	-	-	-

LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Libellé de l'opération	Programmation 2024-2028 (en K€)					
	Projet 2024	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028	Total
Sous-total PATRIMOINE HISTORIQUE ET RELIGIEUX dépenses récurrentes	50	50	50	50	50	250
ETUDE GENERALE PATRIMOINE HISTORIQUE COMMUNAL	25	25				50
MUSEE MATHURIN MEHEUT	19	19	19	19	19	95
EGLISE ST-JEAN	40					40
COLLEGIALE NOTRE DAME	25	25				50
EGLISE MESLIN	20		100	50		170
EGLISE - MORIEUX		60				60
EGLISE ST-JEAN	20					20
COLLEGIALE NOTRE DAME	10	10				20
Sous-total PATRIMOINE HISTORIQUE ET RELIGIEUX dépenses particulières	129	129	119	69	19	465
Sous-total PATRIMOINE HISTORIQUE ET RELIGIEUX recettes particulières	30	10	-	-	-	40
TOTAL PATRIMOINE HISTORIQUE ET RELIGIEUX DÉPENSES	179	179	169	119	69	715
TOTAL PATRIMOINE HISTORIQUE ET RELIGIEUX RECETTES	30	10	-	-	-	40

LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Libellé de l'opération	Programmation 2024-2028 (en K€)					
	Projet 2024	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028	Total
Sous-total EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE PLEIN AIR dépenses récurrentes	20	20	20	20	20	100
PLAN D'EAU VILLE GAUDU - ETUDES/TRAVAUX		30	500	500		1 030
PLAN D'EAU VILLE GAUDU - ESPACES RECREATIFS	20	300				320
JARDIN PUBLIC	30					30
STADE LOUIS HINGANT	120					120
TERRAIN DES SPORTS - MORIEUX	200					200
TERRAIN DE FOOT SYNTHETIQUE PLANGUENOAL	1 000					1 000
RESTAURATION LANDE DU GRAS MESLIN	40					40
JARDIN PUBLIC	68					68
CITY STADE PLANGUENOAL	19					19
TERRAIN DE FOOT SYNTHETIQUE PLANGUENOAL	500					500
Sous-total EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE PLEIN AIR dépenses particulières	1 410	330	500	500	-	2 740
Sous-total EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE PLEIN AIR recettes particulières	586	-	-	-	-	586
TOTAL EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE PLEIN AIR DÉPENSES	1 430	350	520	520	20	2 840
TOTAL EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE PLEIN AIR RECETTES	586	-	-	-	-	586

LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Libellé de l'opération	Programmation 2024-2028 (en K€)					
	Projet 2024	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028	Total
Sous-total AUTRES EQUIPEMENTS MUNICIPAUX dépenses récurrentes	316	349	316	316	316	1 613
SANITAIRES AUTOMATIQUES	150	150	150	150	150	750
CTM - CTRE TECHN MUNICIPAL	300	80	1 600	300		2 280
CENTRE TECHNIQUE LITORRAL	20					20
PLU - DOC URBA PREVISIONNEL	40					40
SCHEMA DIRECTEUR PLUVIAL	18					18
RESIDENCES DU PARC ET DE L'EGLISE - PLANGUENOUAL	623					623
LOGEMENT VACANT PAVILLON PLANGUENOUAL	165					165
Sous-total AUTRES EQUIPEMENTS MUNICIPAUX dépenses particulières	510	230	1 750	450	150	3 090
Sous-total AUTRES EQUIPEMENTS MUNICIPAUX recettes particulières	806	-	-	-	-	806
TOTAL AUTRES EQUIPEMENTS MUNICIPAUX DÉPENSES	826	579	2 066	766	466	4 703
TOTAL AUTRES EQUIPEMENTS MUNICIPAUX RECETTES	806	-	-	-	-	806
Sous-total ENVIRONNEMENT dépenses récurrentes	40	40	40	40	40	200
SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE	300	300	300	350	350	1 600
SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE	50	50	50	50	50	250
FALAISES LA COTENTIN	90					90
Sous-total ENVIRONNEMENT dépenses particulières	440	350	350	400	400	1 940
Sous-total ENVIRONNEMENT recettes particulières	-	-	-	-	-	-
TOTAL ENVIRONNEMENT DÉPENSES	480	390	390	440	440	2 140
TOTAL ENVIRONNEMENT RECETTES	-	-	-	-	-	-

LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Libellé de l'opération	Programmation 2024-2028 (en K€)					
	Projet 2024	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028	Total
VOIRIE - PROVISION SIGNALISATION	20	20	20	20	20	100
VOIRIE - PROVISION MOBILIER URBAIN	30	30	30	30	30	150
VOIRIE - PROGRAMME REFECTION OUVRAGES D'ART		70	70	70	70	280
PROVISION TRAVAUX VOIRIE URBAINE, MARQUAGES SPECIAUX, HONOR. DIVERS	500	500	500	500	500	2 500
PROVISION TRAVAUX VOIRIE RURALE	450	450	450	450	450	2 250
Sous-total VOIRIE dépenses récurrentes	1 000	1 070	1 070	1 070	1 070	5 280
Sous-total VOIRIE recettes récurrentes	-	-	-	-	-	-
AMENAGEMENT BOURG MESLIN	10	220	230			460
RESEAUX EAUX PLUVIALES		10	170	180		360
LAMBALLE 2025 - OPERATION 1 (2023-cheminement le long du Haras, 2024-square Mathurin Méheut + rue Papegault, 2025-rue du Jeu de Paume, 2026-rue Général de Gaulle - carrefour Saint Martin)	300	300	285			885
LAMBALLE 2025 - OPERATION 2 (2023-parking des Tanneurs partie ouest, 2024-rue et impasse du Bourg Hurel, 2025-rue de Bouin, 2026-secteur Pont Calmet)	250	200	200			650

LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Libellé de l'opération	Programmation 2024-2028 (en K€)					Total
	Projet 2024	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028	
VOIRIE 2024 - Lamballe - giratoire du Point du Jour	350					350
VOIRIE 2024 - Lamballe-La Poterie - rue de Dinard	650					650
VOIRIE 2024 - Maroué - rue Gaston de la Guérande	115					115
VOIRIE 2024 - Lamballe - giratoire La Champagne	150					150
VOIRIE 2025 - Maroué - rue des Petites fontaines + centre bourg	10	190				200
VOIRIE 2025 - Planguenoual - abords de la RD 786	10	270				280
VOIRIE 2026 - Lamballe - rue de Penthièvre			320			320
VOIRIE 2026 - St Aaron - abords RD768 en traversée de La Doberie			255			255
LAMBALLE 2025 - OPERATION 2	66					66
VOIRIE 2026 - St Aaron - abords RD768 en traversée de La Doberie			63			63
SITE DU VAUGLIN	82					82
SITE DE ST MAURICE	38					38
Sous-total VOIRIE dépenses particulières	1 845	1 190	1 460	180	-	4 675
Sous-total VOIRIE recettes particulières	187	-	63	-	-	250
TOTAL VOIRIE DÉPENSES	2 845	2 260	2 530	1 250	1 070	9 955
TOTAL VOIRIE RECETTES	187	-	63	-	-	250

LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Libellé de l'opération	Programmation 2024-2028 (en K€)					
	Projet 2024	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028	Total
Sous-total RESEAUX dépenses récurrentes	50	50	50	50	50	250
RESEAUX E.D.F. Lamballe 2025 - effacement réseaux rue Bourg Hurel	125					125
RESEAUX E.D.F. Lamballe - effacement de réseaux rue de Penthièvre	2					2
RESEAUX E.D.F. Planguenoual - effacement réseaux RD 786	10					10
RESEAUX E.D.F. Planguenoual - effacement réseaux La Cotentin		155				155
Sous-total RESEAUX dépenses particulières	137	155	-	-	-	292
TOTAL RESEAUX DÉPENSES	187	205	50	50	50	542
TOTAL RESEAUX RECETTES	-	-	-	-	-	-
Sous-total AMENAGEMENT LOTISSEMENTS PUBLICS ET PRIVES dépenses récurrentes	252	252	252	252	252	1 260
Les Rives du Gouessant - Aménagement terrain			500			500
Lamballe - PUP La Déhanne		160				160
La Poterie - La Grande Prairie	50	190				240
La Poterie - Rachat EPF rue du Clos Berthault		227				227

LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Libellé de l'opération	Programmation 2024-2028 (en K€)					
	Projet 2024	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028	Total
Les Rives du Gouessant - Part° La Rance (5000€/logt)			200			200
Les Rives du Gouessant - Subvention Region	100					100
Lamballe - PUP La Déhanne		247				247
HABITATIONS RUE PRETANNE MORIEUX	200		185			385
HABITATIONS PLACE DE LA HOUSSAYE MORIEUX	84					84
Ex-collège G Tery - Etudes préalables	50					50
Sous-total AMENAGEMENT LOTISSEMENTS PUBLICS ET PRIVES dépenses particulières	50	577	500	-	-	1 127
Sous-total AMENAGEMENT LOTISSEMENTS PUBLICS ET PRIVES recettes particulières	434	247	385	-	-	1 066
TOTAL AMENAGEMENT LOTISSEMENTS PUBLICS ET PRIVES DÉPENSES	302	829	752	252	252	2 387
TOTAL AMENAGEMENT LOTISSEMENTS PUBLICS ET PRIVES RECETTES	434	247	385	-	-	1 066
OPE NON VENTIL.						-
SUBVENTIONS NON AFFECTEES	100	100	100	100	100	500
AMENDES DE POLICE	50	50	50	50	50	250
TOTAL dépenses	7 284	6 324	8 799	6 059	3 879	32 345
TOTAL recettes	2 201	415	1 078	558	158	4 408

PROSPECTIVE FINANCIÈRE : LES RÉSULTATS

Indicateurs financiers	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Encours de dette au 31 décembre	23 924 477	21 676 966	22 850 883	23 646 121	23 442 221	23 786 208	26 330 152
Epargne brute	3 813 081	3 933 122	3 386 659	3 648 217	2 981 237	3 117 645	2 921 241
Epargne nette	1 573 308	1 685 611	1 524 576	1 430 081	542 932	536 648	239 800
Délai de désendettement (encours de dette/EB)	6,3	5,5	6,7	6,5	7,9	7,6	9,0

Evolution des dépenses et recettes réelles de	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Evolution des recettes de fonctionnement	+ 4,5%	+ 0,5%	+ 4,4%	+ 7,7%	+ 1,3%	+ 2,9%	+ 1,2%
Evolution des dépenses de fonctionnement	- 1,0%	- 0,2%	+ 9,7%	+ 7,8%	+ 5,7%	+ 2,6%	+ 2,6%

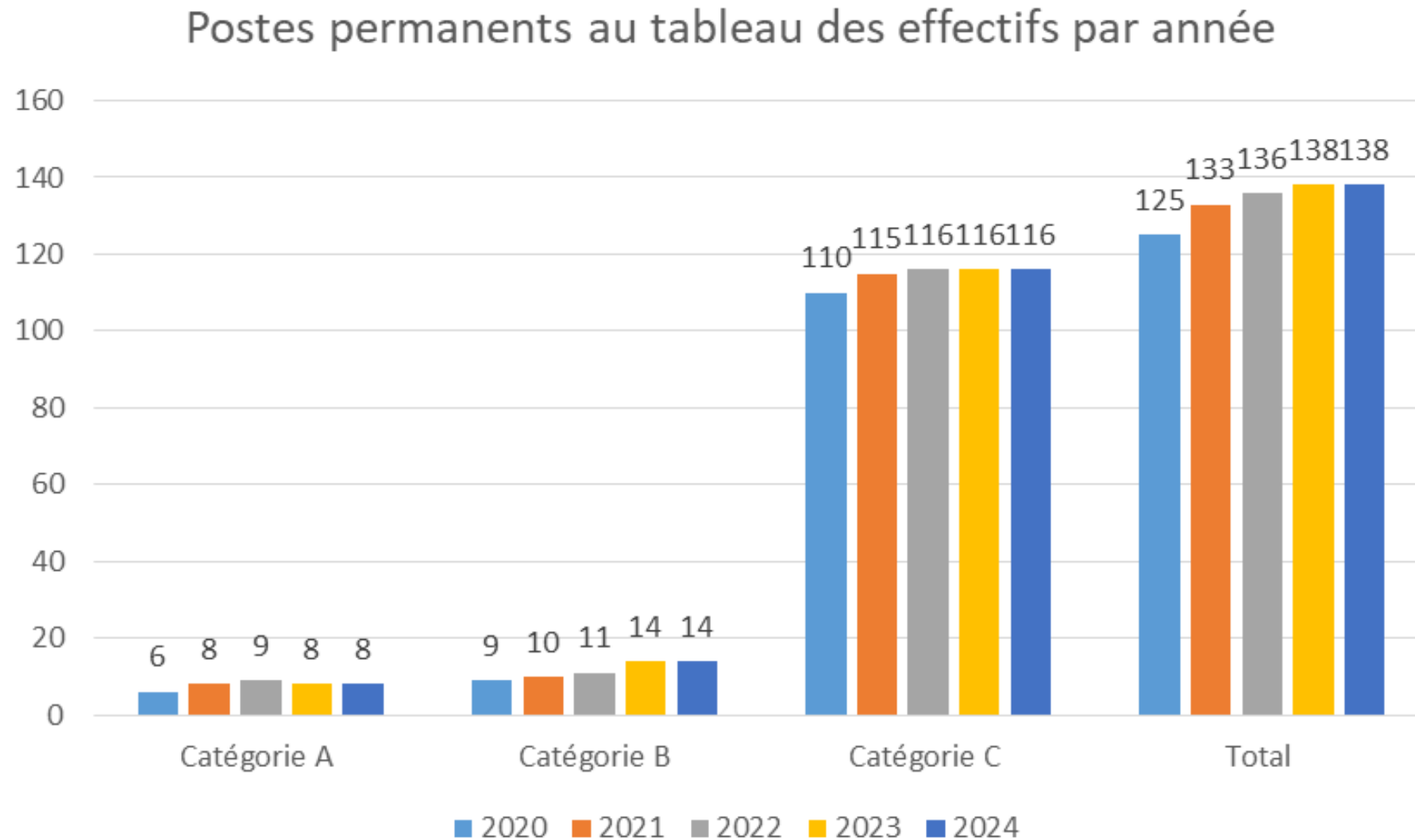
- ✓ Une dégradation progressive des ratios sur la période
- ✓ Une fragilité pour l'épargne nette, c'est-à-dire l'autofinancement après remboursement du capital de la dette. Cela indique une difficulté à équilibrer le budget.
- ✓ A partir de 2026, des ratios dégradés et un budget difficile à équilibrer sans mesures fortes en termes de baisse des dépenses de fonctionnement ou de nouvelles recettes.

7. LES EFFECTIFS ET LA MASSE SALARIALE

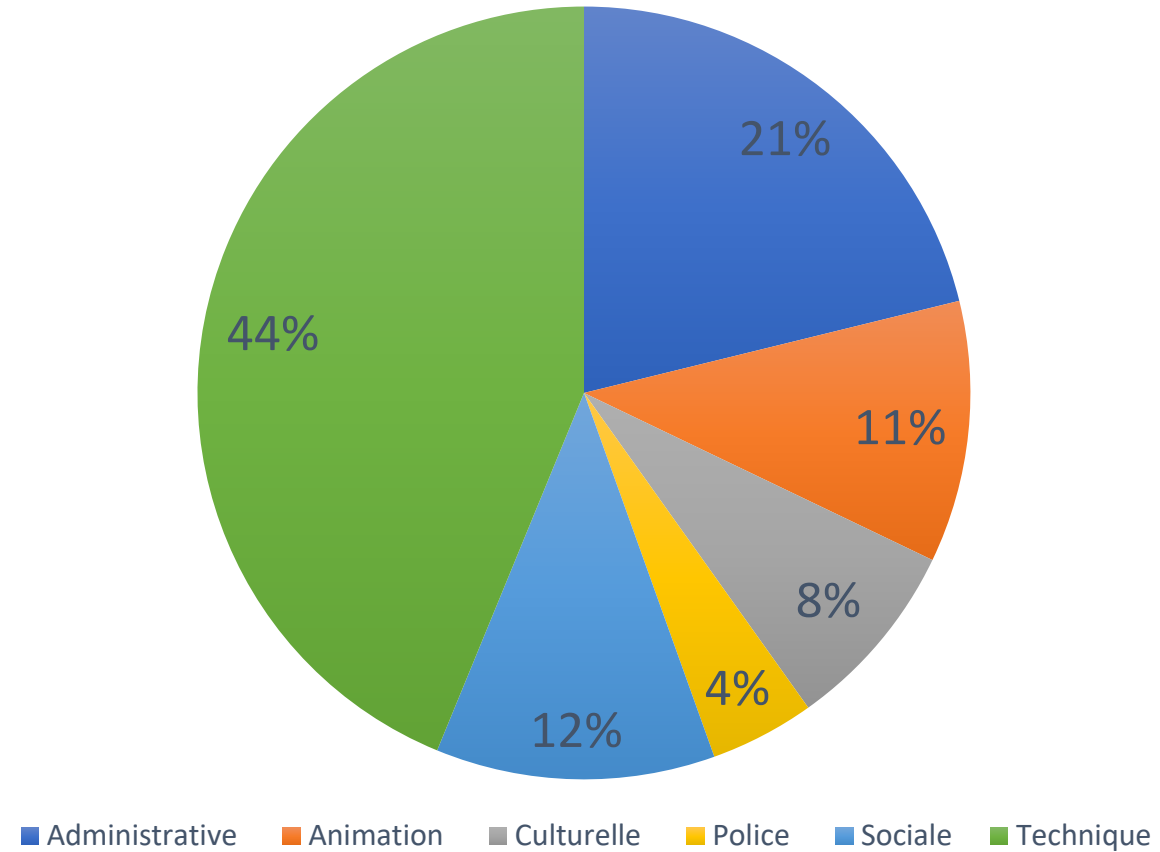


Lamballe-Armor
en Penthievre

EFFECTIFS VILLE STRICT : ÉVOLUTION PAR CATÉGORIE

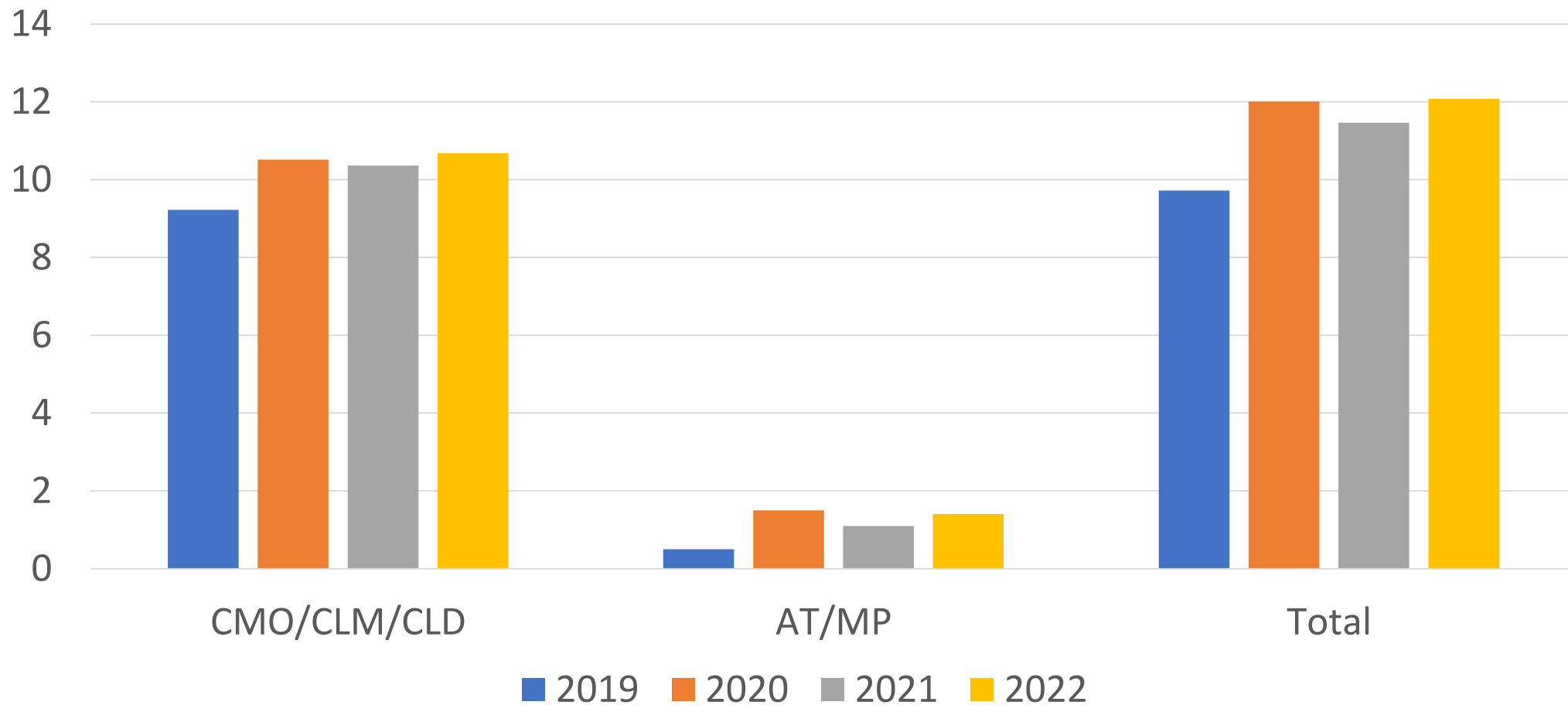


Répartition des postes permanents par filière (janvier)



TAUX D'ABSENTÉISME (VILLE STRICT)

Taux absentéisme



CMO : congé maladie ordinaire / CLM : congé longue maladie / CLD : congé longue durée

AT/MP : accident travail/maladie professionnelle

8. LA MUTUALISATION DES SERVICES

LA MUTUALISATION DES SERVICES

- ✓ Une mise en commun depuis 2010 pour :
 - Une cohérence de l'action publique sur le territoire
 - Une plus grande attractivité des métiers :
 - Des postes mutualisés
 - Des mises à disposition de personnel (entretien des salles, animateurs, bibliothèque...)
 - Un gain en expertise et une sécurisation des pratiques
 - Un service aux usagers de qualité

- ✓ Une étude lancée concernant son évolution

LA MUTUALISATION DES SERVICES

- ✓ Portage fait par Lamballe Terre & Mer
- ✓ La notion de donneur d'ordre est respectée entre les collectivités
- ✓ L'affectation des dépenses et des recettes est bien définie entre les 2 collectivités.
Les dépenses et recettes communes aux deux structures sont portées par Lamballe Terre & Mer puis refacturées à Lamballe-Armor via les coefficients de mutualisation (ex : achat de logiciel)
- ✓ Les indicateurs sont évalués sur l'année civile, transmis au service Finances (coefficients de mutualisation)
- ✓ Chaque collectivité prend en charge ses locaux et leur aménagement sans refacturation
- ✓ L'investissement (achat de matériel...) est pris en charge par Lamballe Terre & Mer.
Le coût refacturé à Lamballe-Armor est calculé suivant les amortissements.

LA MUTUALISATION DES SERVICES

SERVICE	INDICATEURS D'ACTIVITE
Direction générale	Temps de travail
Communication	Temps de travail
Administration générale (logistique, assemblée, foncier, assurance 2017)	Temps de travail
Informatique	Nombre pondéré de postes informatiques
Finances	Prorata des dépenses consolidées
Ressources humaines	Nombre de bulletins de salaire et assimilés
Direction sport	Temps de travail
Direction des services techniques (aménagement, commande publique)	Temps de travail
Gestion du patrimoine (direction, garage, bâtiments, espaces verts, voirie)	Temps de travail

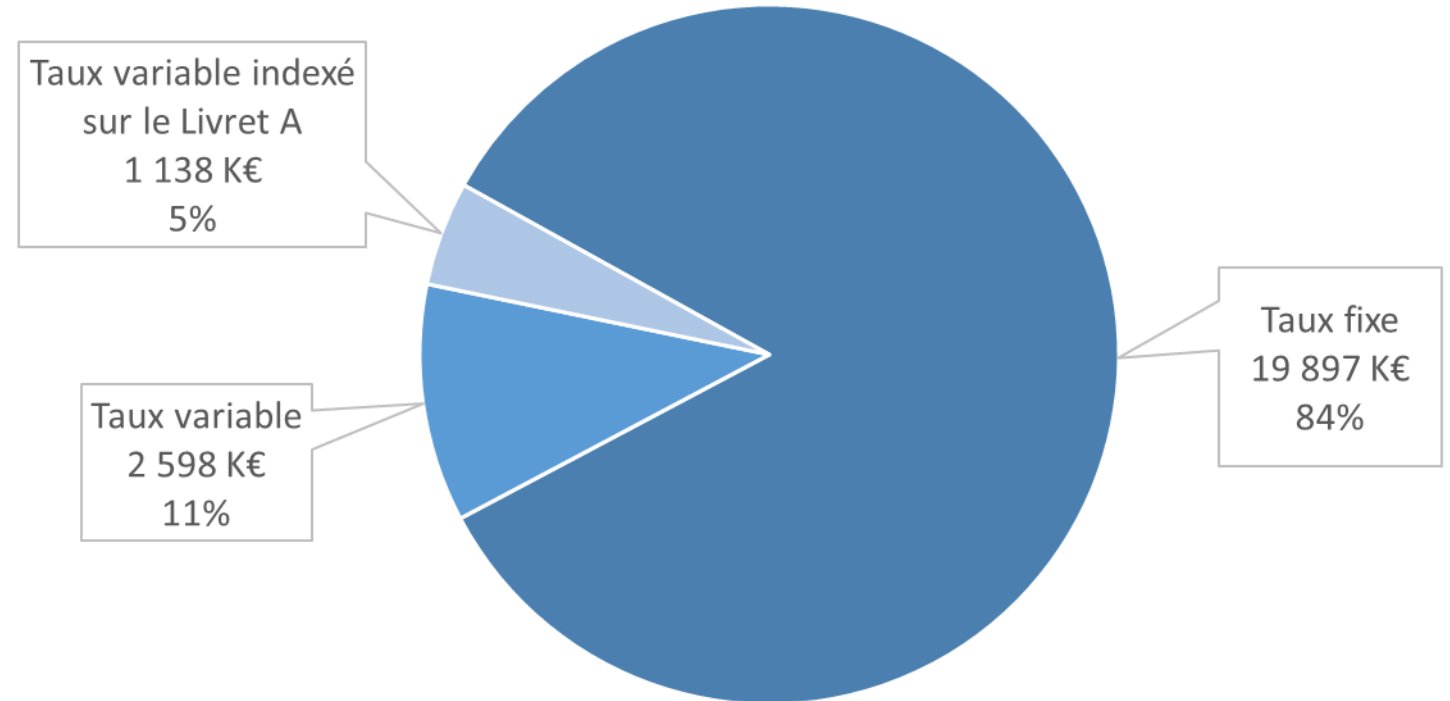
9. L'ÉTAT DE LA DETTE AU 31 DÉCEMBRE 2023



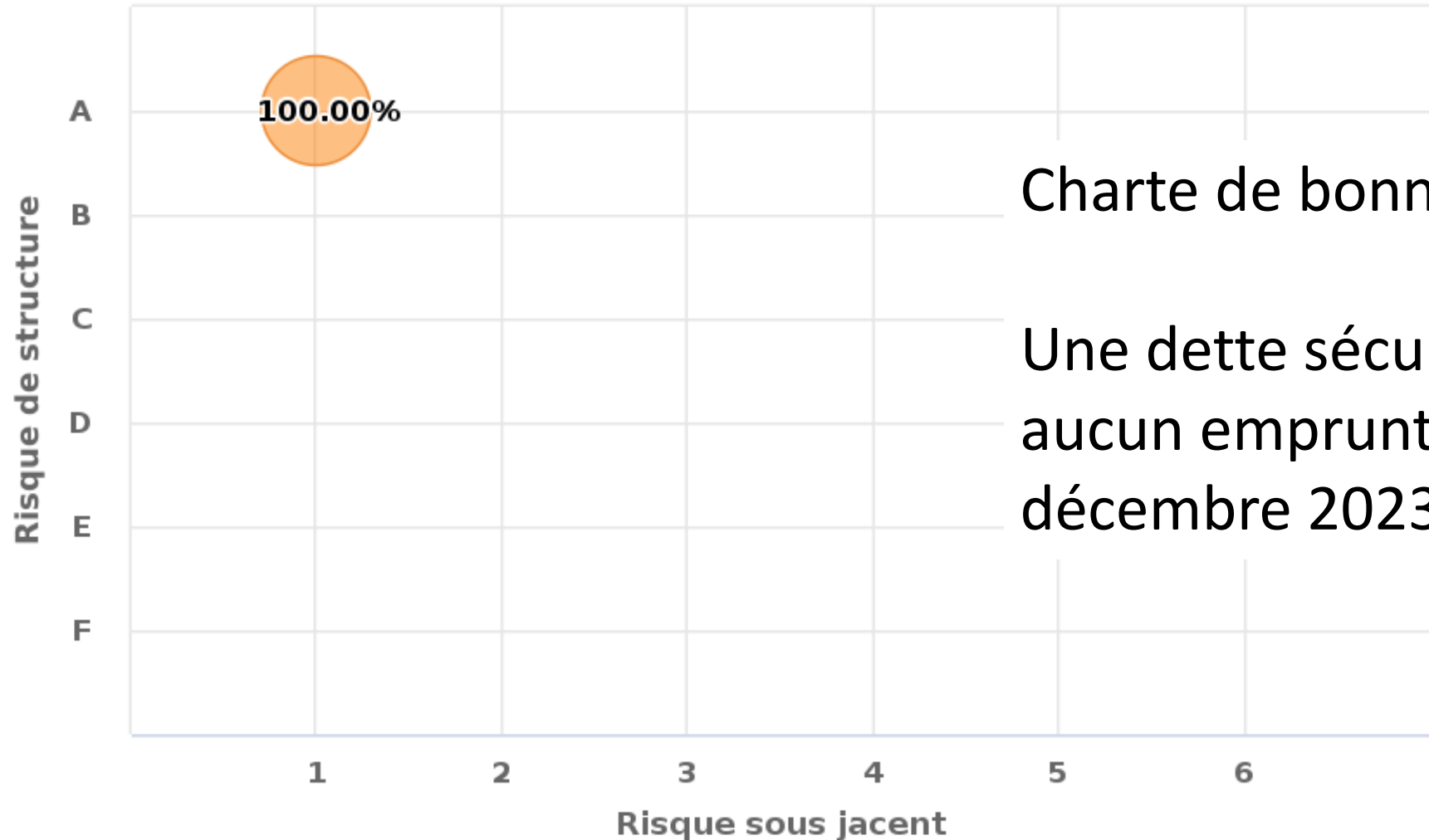
Lamballe-Armor
en Penthièvre

L'ENCOURS DE DETTE

L'intégralité de la dette se trouve au budget principal, représentant 36 emprunts pour 23 632 K€ de capital restant à rembourser. La dette est majoritairement à taux fixe pour 84%.



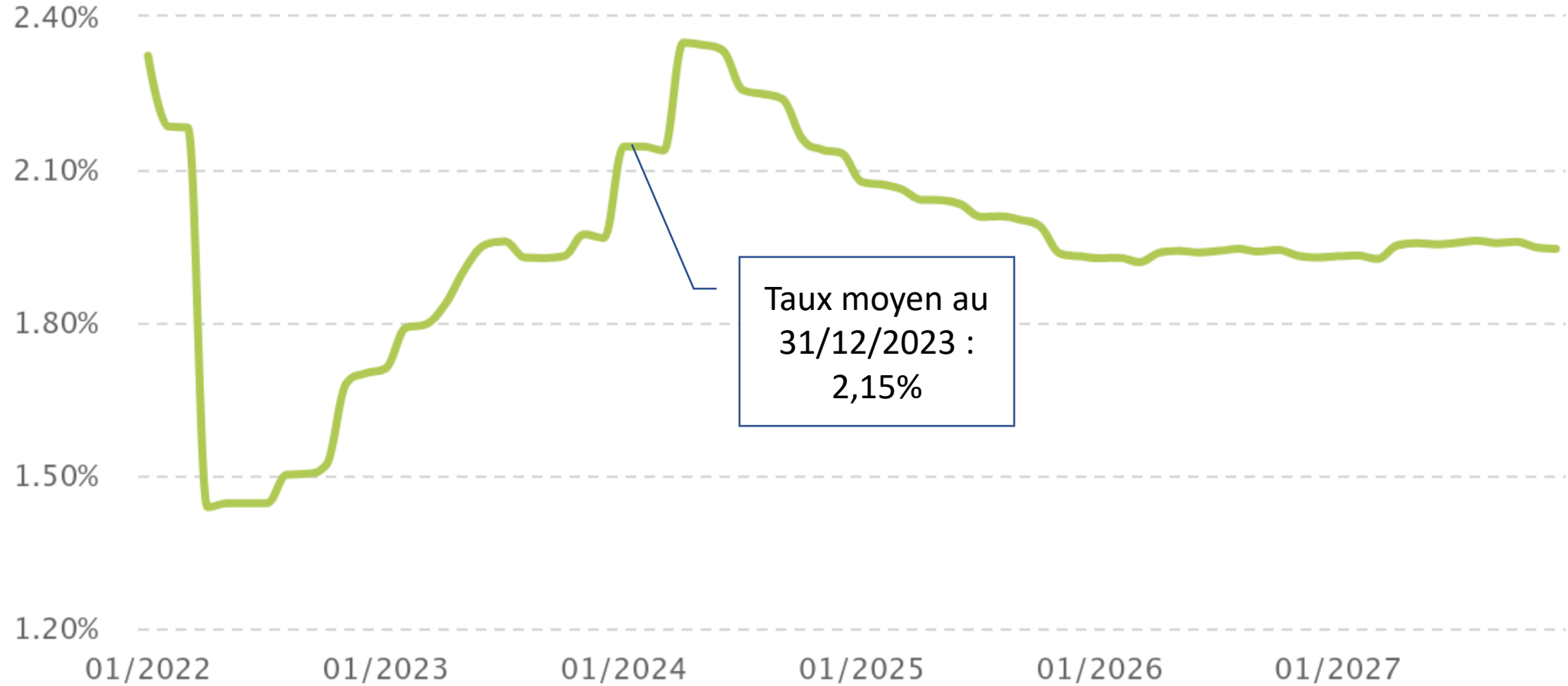
LA CLASSIFICATION GISSLER



Charte de bonne conduite Gissler

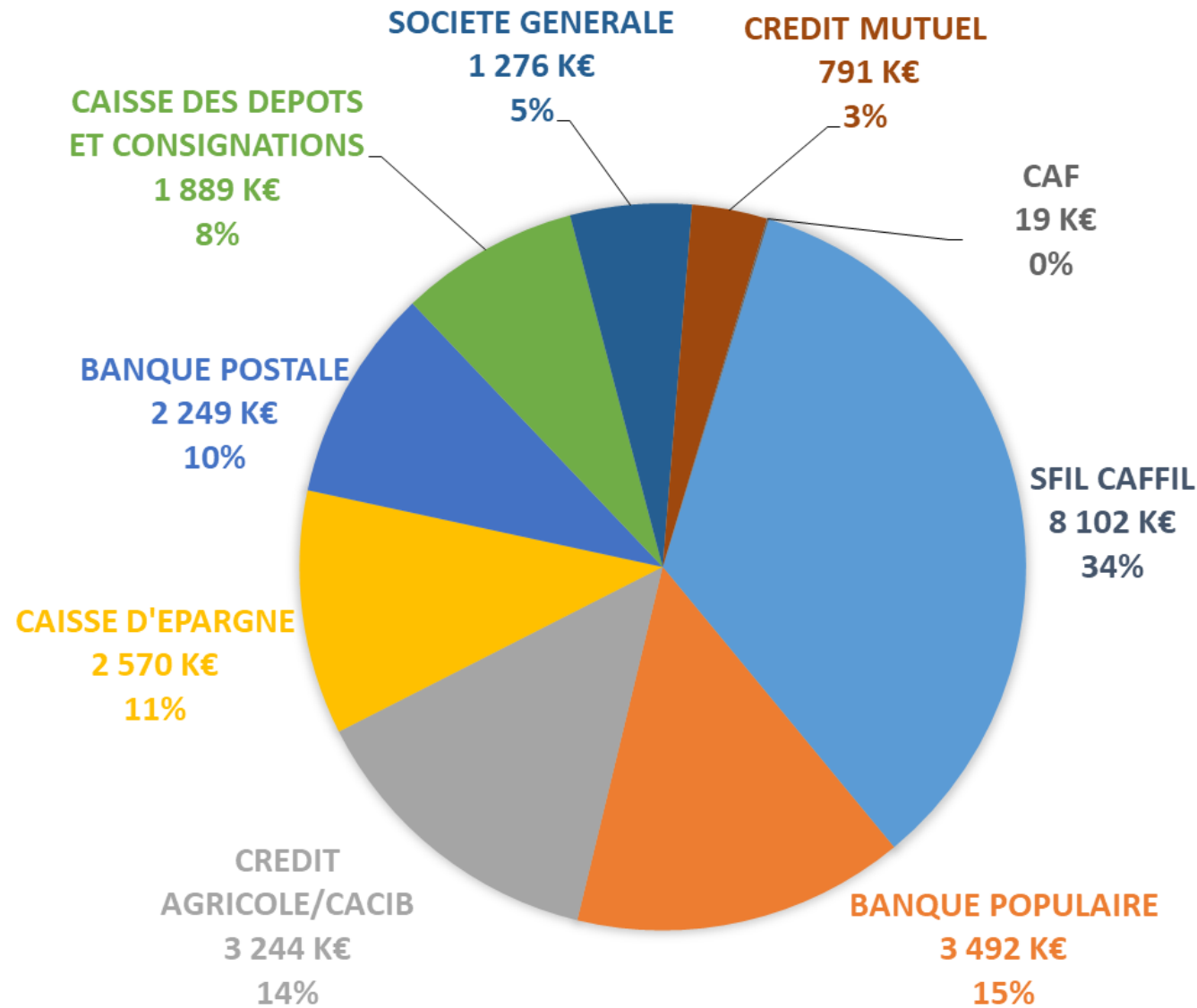
Une dette sécurisée à 100 %, plus aucun emprunt structuré au 31 décembre 2023.

TAUX MOYEN : 2023 EN FORTE HAUSSE

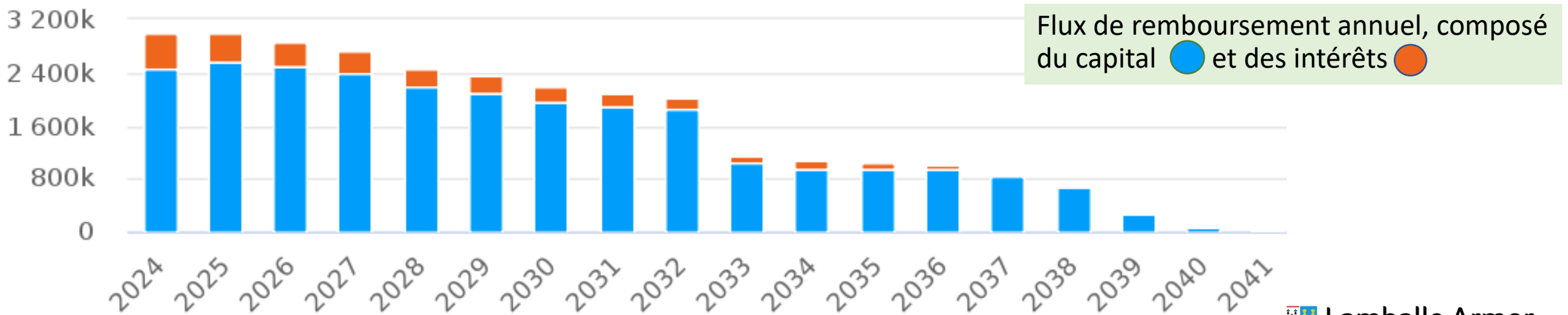
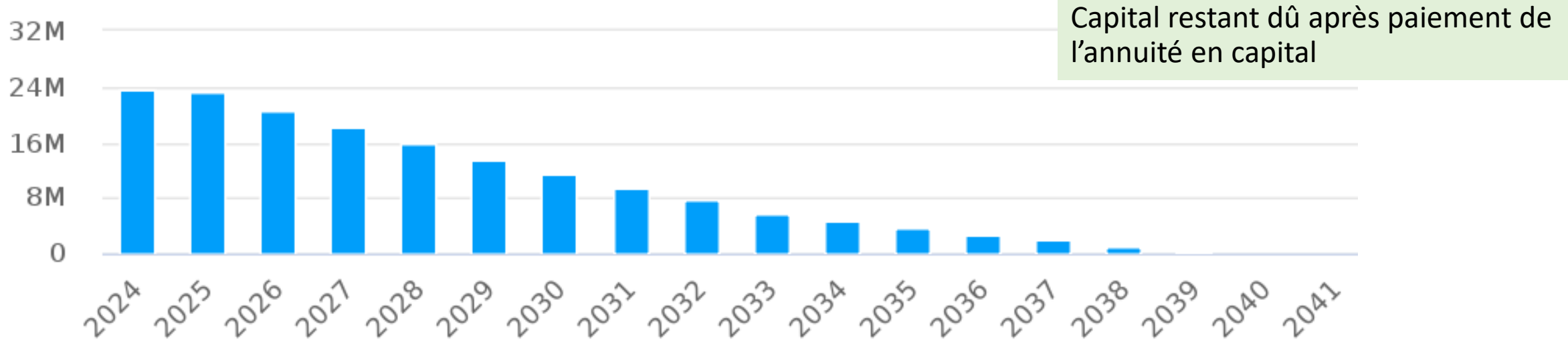


L'ENCOURS PAR PRÊTEURS : UNE DETTE DIVERSIFIÉE

CAPITAL RESTANT DÛ
AU 31/12/2023



PROFIL DE REMBOURSEMENT ET EXTINCTION - 2024/2041



10. ZAC DU LIFFRÉ : DÉFICIT PRÉVISIONNEL DE CLÔTURE DE L'AMÉNAGEMENT



ZAC DU LIFFRÉ : DÉFICIT PRÉVISIONNEL DE CLÔTURE DE L'AMÉNAGEMENT

Bilan prévisionnel - ZAC LIFFRE (en K€)	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA anticipé de clôture 2024/2026	Bilan prévisionnel global avec subv équilibre
Acquisitions des terrains à aménager		839	12			36	275	0			1 163
frais de notaires et maîtrise d'œuvre	117	- 1	23	5	2	4	4	2	2		160
Travaux d'aménagement et de viabilisation	7		379	108		24	770	502	46	260	2 095
autres frais (dt tranf de charges int)		3	21	20	8	8	4	8	16	-	88
entretien voirie	2										2
annonces et insertion	0										0
frais bancaires		5				1					6
intérêts des emprunts			19	20	12	2	4	3	21	-	82
ICNE		3	2	0	- 5	1	- 0	4	- 5	-	-
frais financiers divers					1						1
remb prêt relais					1 600			600	1 200	-	3 400
Total des DEPENSES :	126	850	456	153	1 619	75	1 057	1 119	1 280	260	6 997
vente des lots				1 083	229		-	443	1		1 755
participation logt sociaux LTM							90			105	195
participation logt Bailleurs sociaux										90	90
participation travaux giratoire (Tregordis)									166		166
participation du BG au BA									1 350		1 350
transfert de charges d'intérêts		3	21	20	8	3	4	8	16	-	83
nouveau prêt relais		1 600			600	1 200				-	3 400
Total des RECETTES :	-	1 603	21	1 103	837	1 203	94	450	1 533	195	7 039

En 2023, le budget principal a versé une subvention d'équilibre de 1 350 K€ correspondant au déficit prévisionnel de la ZAC

Résultat au 31-12-NN : - 126 754 - 435 950 - 782 1 128 - 964 - 669 253 - 65 42

résultat reporté - - 126 627 192 1 142 360 1 488 524 - 146 107

résultat cumulé au 31-12-NN - 126 627 192 1 142 360 1 488 524 - 146 107 42